



LE TONNERROIS EN BOURGOGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUIDE PRATIQUE

LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

LE TERRITOIRE À INVESTIR !



ÉDITION 2021

Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr



LE TONNERROIS EN BOURGOGNE,
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
FACILITATRICE DE VOTRE INSTALLATION

NOTES



Vous venez d'arriver dans le TONNERROIS, nous vous félicitons pour ce très bon choix !

Nous avons conçu ce livret afin de **vous accompagner le plus clairement possible dans vos démarches lors de votre arrivée sur le territoire**. La commune de votre résidence vous renseignera également sur ses informations pratiques et organisationnelles.

Le Tonnerrois en Bourgogne regroupe 52 communes, sur une superficie de 788 km² où résident 16 158 habitants. Chaque commune a un fonctionnement propre géré par son Maire.

Certains services sont intercommunaux suite à la fusion des communautés de communes et la création de la CC Le Tonnerrois en Bourgogne en 2014.

C'est dans ce livret que vous trouverez les services mutualisés et les démarches à suivre pour y avoir accès.

Nos équipes sont présentes au quotidien pour vous renseigner et vous accompagner pour votre installation : familiale (scolaire, périscolaire, crèche), pour la **création d'entreprise, l'accès à internet**, l'environnement (bacs, carte de déchèterie), tourisme et loisirs. L'**Office de tourisme Tonnerrois-Chablisien** vous accueillera avec plaisir pour vous donner les **informations culturelles, artistiques, évenementielles, sportives et historiques**.

Bienvenue dans le TONNERROIS, **un territoire innovant, apprenant, dans lequel il fait bon vivre et que nous sommes heureux de partager avec vous** aujourd'hui !

Anne JERUSALEM,
Présidente de la CCLTB

À VOTRE SERVICE :

Ma communauté de communes Pages 1. 2. 3	
Petite enfance	Page 5
Enfance - Jeunesse	Pages 6. 7. 8
Transports	Page 9
Sports et loisirs	Page 10
Culture	Pages 11. 12
Santé	Page 13
Services publics	Page 14
Environnement	Pages 15. 16
Pépinière d'entreprises	Page 17
Développement économique	Page 18
Tourisme	Page 19
Urbanisme et ADS	Page 20
Infrastructures	Page 21



QUE FAIT MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

52 communes 16 158 habitants 788 km2

2020

www.letonnerroisenbourgogne.fr

Créée en 2014, elle exerce, dans son ressort territorial, des compétences dites obligatoires ou facultatives, qui lui sont déléguées par la loi ou par ses communes membres.

ENFANCE - JEUNESSE

- 6 Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- Prévention jeunesse
- 10 sites de restauration scolaire
- Péri-scolaire et extrascolaire

PETITE ENFANCE

- Îlot Bambins (crèche de 0 à 3 ans)
- Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Soutien Maison d'Assistants Maternels (MAM) de Perrigny

SPORTS - LOISIRS

- Raid Armançon Découverte
- École Multi-Sports
- Soutien aux associations
- PROJET JO 2024

CULTURE

- Conservatoire de musique et de danse
- Orchestre à l'école et chorales
- 2023 : Cité éducative et artistique
- Contrat Local d'Éducation Artistique (Cléa)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUI)
- Fonds façades (aide aux particuliers)
- Instruction de documents d'urbanisme
- Gestion patrimoniale et technique des bâtiments

SCOLAIRE

- Moyens pédagogiques
- Infrastructures et bâtiments
- Équipements numériques
- Informations transports scolaires
- 19 écoles primaires (maternelles et élémentaires)

TOURISME

- Développement du tourisme et promotion du territoire
- Contrat Canal
- Offices de Tourisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE

- Appui à l'installation d'entrepreneurs
- Aménagement des Zones d'Activités
- Développement du haut débit hertzien
- Pépinière d'entreprises
- Espace de coworking
- CREASUP DIGITAL

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

- Gestion de la collecte des déchets ménagers
- Gestion des déchèteries
- Gestion du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) via un syndicat (SET)

SERVICES À LA PERSONNE

- Plateau santé
- Contrat Local de Santé
- Mobilité
- France Services
- Aire des gens du voyage

MILIEUX AQUATIQUES

- Adhésion à 3 syndicats des rivières (Armançon, Serein et Seine)
- Prévention des inondations

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée en 1992, et refusionnée en 2014 sous la loi NoTRE, la Communauté de Communes «**LE TONNERROIS EN BOURGOGNE**» (CCLTB), est composée de 52 communes. Elle s'étend sur 788 km² et compte 16 158 habitants (INSEE 01.01.2020).

La CCLTB capitalise sur ses atouts pour proposer ou **accompagner au quotidien des services ou des actions à destination des familles, des touristes ou des acteurs économiques**, dans les champs de la petite enfance, de la jeunesse, de la culture et du développement durable du territoire.

Grâce à une expérimentation originale sur le haut-débit en réseau hertzien, des manifestations de qualité qui animent le territoire et une accessibilité idéale, **Le TONNERROIS est une destination prisée pour se ressourcer ou s'installer durablement.**

Vous trouverez sur notre site internet l'ensemble des informations concernant notre organisation, notre fonctionnement, nos missions et nos projets :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

ACCÈS



A6
Sortie
Auxerre sud
(30 mn)
ou
Nitry (20 mn)



TER BOURGOGNE
Paris 2 heures
Nuits Ravières 2h20
Dijon 1h15
Lyon 3 heures

NOTES

VOUS CHOISISSEZ VOS LIEUX DE VIE, VOS PARAMÈTRES, ET L'ACTU ARRIVE CHEZ VOUS !

- Vos services
- Vos actus
- Alertes météo
- Alertes actus importantes /urgentes
- Écoles
- Cantines, accueils de loisirs
- Associations
- Commerces
- Marchés
- Infrastructures (médiathèque, terrains de sports...)
- Événements
- Tourisme
- ...

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store (Android)



Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

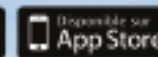
Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



Disponible sur Google Play



Disponible sur App Store



PETITE ENFANCE

CRÈCHE L'ÎLOT BAMBINS

Le pôle multi-accueil de l'Îlot Bambins accueille les tout-petits de 0 à 4 ans, avec trois salles adaptées à leur âge et à leur développement.

L'équipe diplômée (éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture, animatrices Petite Enfance, médecin attaché, cuisinière, agente d'entretien) suit un projet d'éveil centré sur une pédagogie adaptée à l'enfant d'aujourd'hui. Itinéraire ludique, Espace sensoriel, s'inspirent des dernières recherches en neurosciences et permettent à l'enfant d'être acteur de ses activités, le tout dans une démarche écoresponsable. Les repas sont préparés sur place, avec des produits locaux et autant que possible biologiques. La structure, labellisée, a toutes les compétences pour accueillir le jeune enfant en situation de handicap, permettant aux parents de poursuivre leur activité.

ACCUEIL

CRÈCHE ILOT BAMBINS
2 rue Abel MINARD
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 10 52



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Un guichet unique pour trouver le mode de garde idéal pour votre enfant.

Le relais d'assistantes maternelles de l'Îlot Bambins est le lieu où vous serez conseillés et orientés si vous cherchez un mode d'accueil individuel ou collectif pour vos enfants. Vous pourrez être mis.e en relation avec les 90 assistantes maternelles du territoire. Le RAM aide également les parents et les Assistant.e.s Maternelles dans leurs démarches administratives (contrats de travail, bulletins de salaire, informer les candidates sur le métier et la procédure

d'agrément pour devenir assistante maternelle...). C'est aussi un lieu de rencontre entre les enfants et les professionnelles. Le RAM se déplace à Perrigny-sur-Armançon (Maison d'Assistantes Maternelles) et à Flogny La Chapelle.

ACCUEIL

RAM
2 rue Abel MINARD
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 10 52

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Vivre-habiter/Enfance-jeunesse/Petite enfance

NOTES

ENFANCE - JEUNESSE

SCOLAIRE

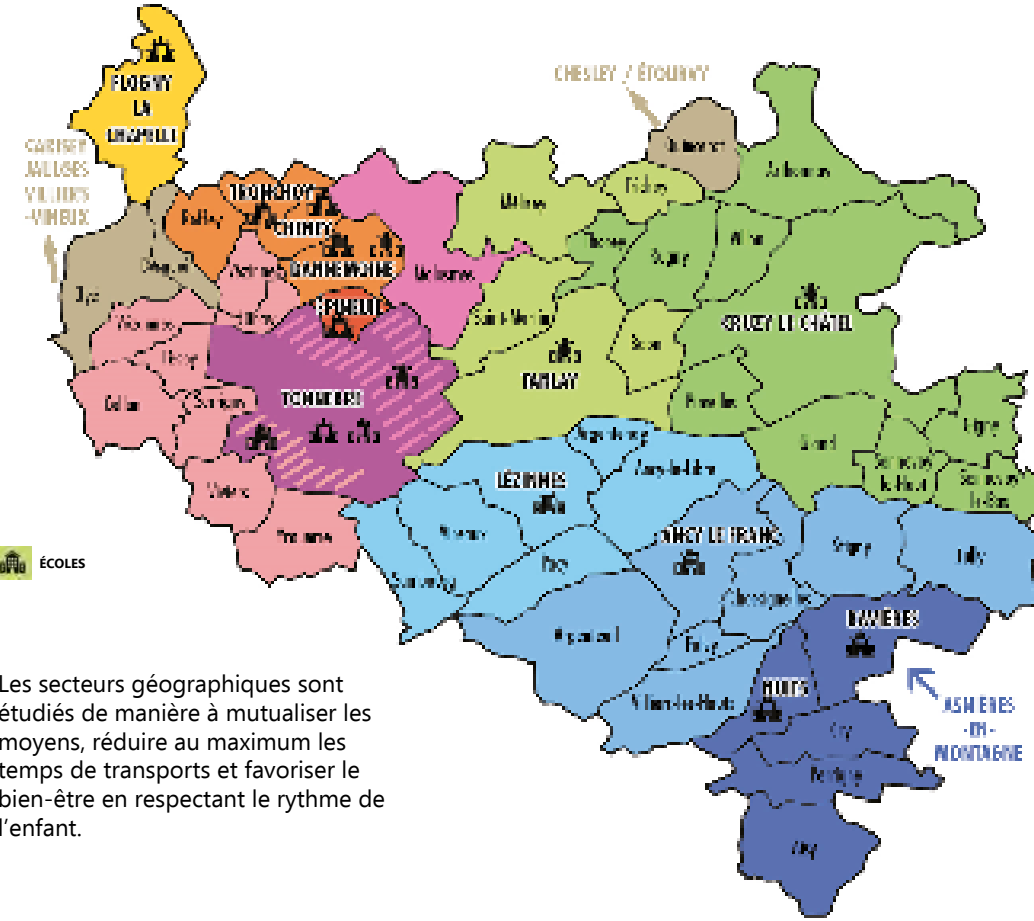
Depuis 2016, la CCLTB a pour compétence les 19 écoles maternelles et élémentaires. Elle est en charge de la gestion des bâtiments scolaires, des fournitures, de l'équipement numérique, en étroite collaboration avec les élus locaux.

La définition des programmes, la gestion des équipes pédagogiques restent de la compétence de l'État et du Ministère de l'Éducation Nationale. Un projet de territoire adapté et partagé, participant à renforcer l'attractivité du Tonnerrois en Bourgogne a été déployé. Il a pour ambition de maintenir un service de proximité et de qualité dans nos communes, dans l'intérêt des enfants, des familles et des intervenants impliqués, en optimisant la gestion des ressources.

Chaque secteur, avec à sa tête un élu référent, a la responsabilité de bâtir ce projet, de suivre sa mise en œuvre, puis de le faire évoluer, avec les habitants et les équipes présentes sur le terrain. Le territoire compte également deux collèges (Ancy-le-Franc et Tonnerre) et un lycée (Tonnerre), proposant une offre de service complète. La gestion de ces établissements relève, respectivement, du Conseil départemental et du Conseil régional.

INSCRIPTION

L'inscription à l'école se déroule en deux temps : l'inscription administrative puis l'admission dans l'école. QUI EST CONCERNÉ ? Les élèves entrant en Toute Petite Section ou Petite Section de maternelle, les CP, et les nouveaux arrivants. Retrouvez toutes les informations pour la préparation de la rentrée scolaire : www.letonnerroisenbourgogne.fr RUBRIQUE : Vivre-habiter/Enfance-jeunesse/Scolarité



ENFANCE-JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis 2016, la CCLTB a pour compétence le service de restaurations scolaire. 10 sites de restauration accueillent vos enfants sur tout le territoire.

L'objectif de la CCLTB est d'assurer la qualité des repas, en mutualisant les espaces de restauration, en réduisant les temps de transports, pour élargir le temps des repas et des loisirs. L'encadrement des enfants est assuré par du personnel qualifié de la CCLTB (ATSEM pour les maternelles, et animateurs des accueils de loisirs pour les élémentaires, et agents de restauration). À ce titre, et comme pour tout poste concernant l'enfance et la jeunesse, les casiers judiciaires des personnels ont été vérifiés.

INSCRIPTION

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/ Enfance-jeunesse/Scolarité

APPROVISIONNEMENT LOCAL

Dans la mesure du possible les circuits courts sont privilégiés, et les repas sont confectionnés sur place. La volonté de la collectivité est d'améliorer ce service, et de proposer sur l'ensemble des sites de restauration des repas confectionnés en circuits-courts, en s'appuyant sur un approvisionnement local, en travaillant conjointement et de façon durable avec les producteurs de notre région.

LES MENUS

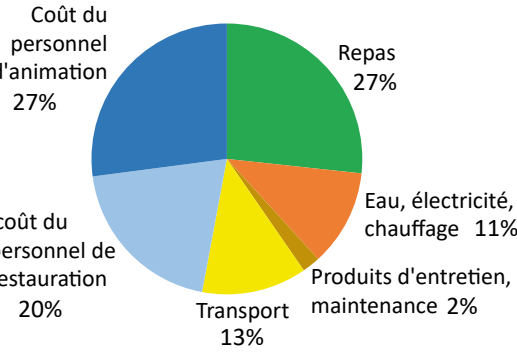
Vous pouvez prendre connaissance des menus par site de restauration sur notre site internet.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/ Enfance-jeunesse/Scolarité



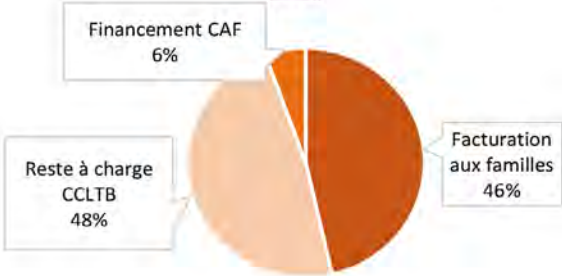
TEMPS MÉRIDIEN :
CE QUE COMPREND LE SERVICE :



LE +

- L'intercommunalité
- prend en charge une partie du coût du temps méridien, incluant la restauration scolaire et le temps d'accueil de vos enfants.

Financement du temps méridien pour 2019



NOTES

ENFANCE-JEUNESSE

PERISCOLAIRE
EXTRASCOLAIRE

6 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont en place à Commissey/Tanlay, Epineuil/Dannemoine, Flogny La Chapelle, Lézennes/Ancy-le-Franc/Ravières et à Tonnerre.

Les accueils de loisirs offrent l'occasion de pratiquer diverses activités de loisirs éducatifs et de détente. Elles sont organisées à partir d'un Projet Éducatif Intercommunal pour l'ensemble des ALSH et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe d'encadrement. Pendant les vacances, des camps ou mini-séjours sont également proposés aux différentes

tranches d'âge pour favoriser les découvertes et l'apprentissage de la vie en collectivité. Les activités sont adaptées aux enfants et sont encadrées par des professionnels diplômés de l'animation. Les structures sont toutes agréées et contrôlées régulièrement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

INSCRIPTION

Il est possible d'inscrire vos enfants dans l'accueil de loisirs de votre choix. L'inscription peut se faire à la demi-journée, à la journée avec ou sans repas et à la semaine avec ou sans repas. Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial des familles, sur présentation de l'attestation de la CAF ou MSA. Plus d'infos : www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Vivre-habiter/ Enfance-jeunesse

ACCUEILS DE LOISIRS



Ancy-le-Franc/Lézennes/Ravières
lesloustics@ccltb.fr
06 20 22 18 99



Commissey/Tanlay
tompouceetcompagnie@ccltb.fr
03 86 75 86 91



Epineuil/Dannemoine
lesptitsloups@ccltb.fr
03 86 54 81 92



Flogny La Chapelle
lesfrépouilles@ccltb.fr
07 85 68 92 16



Tonnerre
leclairdesloisirs@ccltb.fr
03 86 55 04 07
06 47 43 65 94

Je règle mes factures en ligne sur TIPI, en toute sécurité :



www.letonnerroisenbourgogne.fr



NOTES

PLANET'JEUNES - l'espace des 11-17 ans

Animations périscolaire et extrascolaires pour ados, soutien scolaire, accompagnement de projets, camps d'été, sorties diverses...



Benoît est directeur de la structure et a pour missions la coordination des projets sur le territoire, l'administratif, et les relations partenariales. On le retrouve aussi sur Promeneurs du Net, et sur le terrain, à la rencontre des jeunes et au sein des animations.

PLANET'JEUNES
23 rue Emile BERNARD
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 04 07 / 06 48 86 92 41



Les animateurs s'occupent des programmes et de l'animation des mercredis et des vacances, du CLAS*, du déploiement de Planet' Jeunes sur le territoire, de Promeneurs du Net. Ils accompagnent les montages de projets jeunes sur site et dans les collèges pendant les heures d'étude.

*CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

TRANSPORTS

CARS SCOLAIRES

Depuis le 1er septembre 2017, la Région Bourgogne-Franche-Comté a la compétence de l'organisation des transports scolaires (sauf pour les élèves en situation de handicap).

Il est **indispensable de renouveler l'inscription chaque année scolaire** pour obtenir de nouveaux droits au transport, y compris pour les élèves qui étaient déjà inscrits l'année précédente et qui poursuivent leur cycle scolaire.

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE : Pour les élèves circulant sur le réseau MOBIGO, elle est à conserver plusieurs années. Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite.

Tout élève qui n'utilisera plus les transports scolaires devra se désinscrire en ligne ou au moyen de la fiche d'inscription / désinscription téléchargeable dans la rubrique « Téléchargements et liens utiles ».

Toute modification pour l'année scolaire suivante (changement d'adresse, redoublement, changement d'établissement scolaire, changement de statut demi-pensionnaire, interne, externe,...) par rapport à l'inscription aux transports scolaires de l'année précédente **doit être signalée en remplissant une fiche d'inscription/désinscription** téléchargeable dans la rubrique « Téléchargements et liens utiles ».

Les élèves dont l'inscription n'est pas reconduite automatiquement doivent se réinscrire aux transports scolaires.

Informations, inscriptions et horaires sur : www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires

SERVICE TRANSPORTS
Tél. : 03 86 54 86 11
contact@ccltb.fr



Pour toute information concernant les transports (hors scolaires) en Bourgogne-Franche-Comté, consultez le site viamobigo.fr ou appelez au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi, de 7h à 20h.

NAVETTE URBAINE

TONNERRE en bus : petits bus urbains de 22 places qui relient les quartiers excentrés de la ville, tous les samedis matins. Départ du hameau de Vaulichères, reliant le centre-ville, les grandes surfaces, le centre hospitalier, la Poste, jusqu'au quartier des Lices.

www.ville-tonnerre.com

RUBRIQUE : Au quotidien



TER RBFC
www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte

La navette collège de la mairie de TONNERRE : Afin d'acheminer les collégiens scolarisés sur la commune de Tonnerre vers leur établissement, des navettes spécifiques :

www.ville-tonnerre.com

RUBRIQUE : Au quotidien

TRANSPORT PARTAGÉ

La CCLTB a mis en place un guichet unique pour faciliter les déplacements, particulièrement en zone rurale.

TRANSPORT PARTAGÉ :

Lorsque vous vous déplacez pour faire vos courses, chez le médecin ou autre, vous emmenez et ramenez une personne située sur votre trajet avec vous, et vous êtes indemnisé à hauteur de 0, 20 € du kilomètre.

EON Y VA :

Facilite le transport des plus jeunes sur des courtes distances. Inscription obligatoire sur la plateforme pour les conducteurs et passagers à partir de 15 ans avec autorisation parentale. Distribution de macarons pour les automobilistes, Distribution de brassards pour les autostoppeurs, Arrêts identifiés, accessibles et sécurisés (autocollants).

TON'AIR ACTIVE

Aires de covoiturage prévues pour les personnes actives se rendant tous les jours de leur domicile à leur travail et pouvant prendre sur leur passage des personnes allant au même endroit.

- La plateforme sert de mise en relation.
- Les aires de covoiturage sont des lieux de parkings

Informations :

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Vivre-habiter/ Transports

RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 03 86 54 86 60

PARTENARIAT :

CLUB MOBilité

5 scooters sont à disposition pour les personnes en précarité d'emploi ou à la recherche d'un poste. Ce sont des locations à coûts moindres qui incluent l'assurance et le check up d'un mécanicien dédié.

associationclubmob.wordpress.com
Tél. : 03 86 46 24 98



NOTES

SPORTS & LOISIRS

ÉCOLE MULTISPORTS

L'école multisports a pour objectif de proposer aux enfants de 6 à 11 ans, des séances de découverte et d'initiation sportive afin de développer une motricité spécifique aux activités physiques et sportives.

L'EMS doit également permettre une connaissance plus complète des activités sportives ainsi qu'une orientation éventuelle vers un club sportif pour une pratique plus poussée d'une activité en particulier. Divers sports sont pratiqués sur l'année, trois à quatre séances maximum par activité sportive, l'objectif étant la découverte et non le

perfectionnement.

Les séances se déroulent dans les communes de Tonnerre, Epineuil, Flogny La Chapelle et Ancy-le-Franc.

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants dès la rentrée scolaire de septembre.

Tél. : 06 40 73 30 32
sports@ccltb.fr



ASSOCIATION SPORTIVE DU TONNERROIS

- L'AST omnisports propose 17 sections sportives permettant
- de participer à des compétitions, des événements sportifs,
- de loisirs et de bien-être.
- www.astonnerre-omnisports.com

RAID ARMANÇON DÉCOUVERTE

La CCLTB organise chaque année le Raid Armançon Découverte, une aventure alliant l'activité sportive et la découverte du patrimoine du territoire. Cette manifestation se déroule tous les ans, le 3ème week-end du mois de septembre.

Le Raid Armançon Découverte est une épreuve multisports de pleine nature (course à pieds, VTT, canoë) organisée depuis 2002 dans le Tonnerrois, par la CCLTB en partenariat avec le Club VTT d'Ancy-le-Franc, le Club de canoë-kayak de Lézinnes, et les nombreux bénévoles. C'est un événement de qualité au format original, avec des

épreuves adaptées à tous les âges et tous les niveaux sportifs. Vous pouvez passer les épreuves en solo, en duo, en familles, entre amis, et partager des moments inoubliables !

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Sortir/découvrir

Tél. : 06 40 73 30 32
sports@ccltb.fr



ASSOCIATIONS

- Le tissu associatif constitue un maillage important pour le territoire. C'est grâce à l'engagement de centaines
- de bénévoles que les saisons sont rythmées d'activités
- événementielles, humanitaires, sportives, pour tous les
- goûts et tous les âges.
- Pour vous inscrire à des activités, pour faire figurer votre
- association, ou même pour vous engager en tant que
- bénévole, la **liste des associations** et les contacts figurent
- sur notre site internet www.letonnerroisenbourgogne.fr
- **RUBRIQUE :** Vivre-habiter



NOTES

CULTURE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire de musique et de danse est un établissement public d'enseignement, de création et de diffusion de la culture. Il est un des acteurs culturels majeurs du TONNERROIS.

Une équipe pédagogique de 22 professeurs qualifiés et dynamiques, enseignent à 350 élèves depuis l'âge de 4 ans, à Tonnerre et Ancy-le-Franc. En conformité avec les schémas préconisés par le Ministère de la culture et le Conseil départemental, l'enseignement dispensé a pour objectif de former des musiciens, danseurs et chanteurs amateurs : il encourage l'ouverture et la curiosité d'esprit et accorde une large place aux pratiques collectives. Le conservatoire propose

une offre diversifiée d'enseignement musical et chorégraphique, tant sur le plan de la pratique individuelle que collective ouverte à tous les publics.

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Conservatoire

58 bis Rue VAUCORBE
89700 TONNERRE
TÉL : 03 86 54 45 26
conservatoire@ccltb.fr



DES COURS À ANCY-LE-FRANC

Le conservatoire de musique et de danse est présent également à Ancy-le-Franc, dans les locaux de la CCLTB. Les cours débutent dès l'âge de 4 ans.



- . Expression chorégraphique
- . Formation musicale
- . Clarinette
- . Saxophone
- . Guitare électrique
- . Basse électrique
- . Batterie
- . Piano
- . Ateliers de pratiques collectives
- . Jardin musical / initiation musicale.

11 PLACE CLERMONT-
TONNERRE
89160 ANCY-LE-FRANC
TÉL : 03 86 54 45 26
conservatoire@ccltb.fr

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Conservatoire

LES «CLASSES ORCHESTRES»

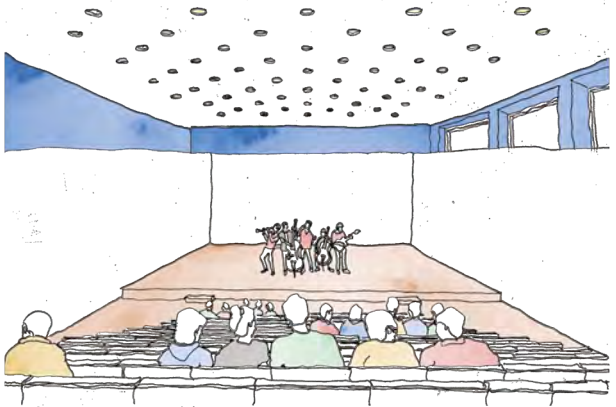
Le programme «Orchestre à l'école» a été initié en 2018. L'objectif est de permettre à chaque élève du Tonnerrois d'accéder à la musique soit par la chorale, soit par l'orchestre à l'école.

Dans la continuité du projet Orchestre à l'École (Émile Bernard aux Prés-Hauts), une classe Orchestre au Collège A. Minard à TONNERRE a ouvert en septembre 2020. Elle est destinée aux collégiens motivés et désireux de débiter l'apprentissage d'un instrument. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà une formation musicale. Les cours sont dispensés au collèges par les professeurs du conservatoire, dans un projet mis en place en partenariat avec les équipes pédagogiques des deux établissements.



NOTES

CULTURE



CROQUIS 1 - Vue de la salle de répétition



CROQUIS 2 - Salle de formation instrumentale

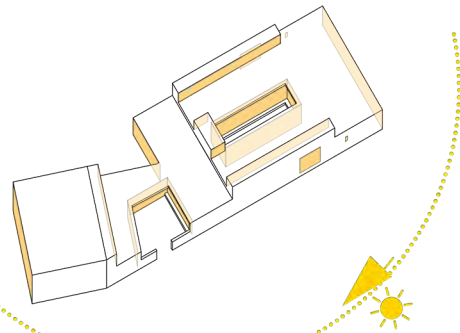


SCHÉMA 2 - Patio, haut jours et baies apportant de la lumière naturelle

CROQUIS 1 - Vue de la salle de répétition

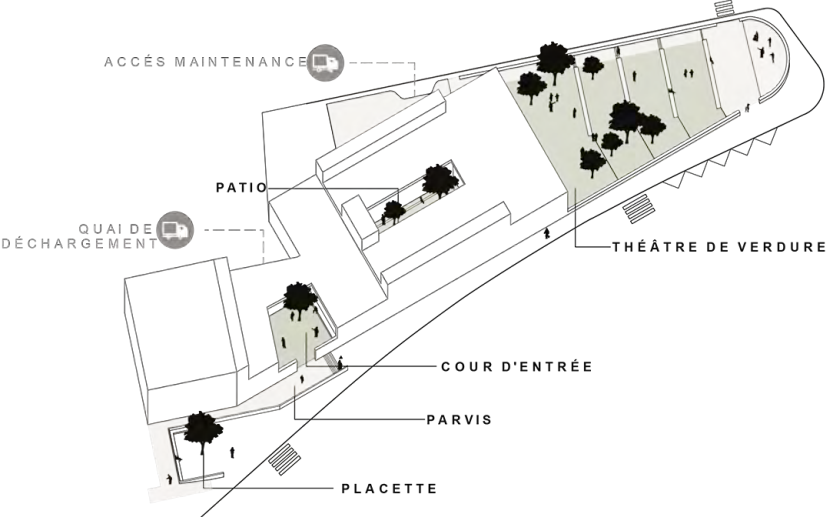


SCHÉMA 1 - Volumétrie et espaces extérieurs

CONSTRUCTION D'UNE CITÉ ÉDUCATIVE ET CULTURELLE À TONNERRE

LA CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE (OUVERTURE PRÉVUE EN 2023)

PC 6



C'est adossé à l'actuelle salle polyvalente du collège que le projet de la future Cité éducative et artistique (conservatoire de musique et de danse) a été imaginé, en mutualisant les espaces existants, pour une exploitation rationnelle adaptée à l'enseignement et aux activités musicales et artistiques d'aujourd'hui. Plusieurs pôles de formation musicale et instrumentale, éveil musical, piano, box de travail individuel ou en petits groupes, ou encore salle de grande capacité pour les répétitions, la danse et les concerts, lieux d'enregistrements, pôle musiques actuelles amplifiées, musique assistée par ordinateur, percussions, vont être aménagés avec une performance acoustique adaptée.

NOTES

SANTÉ

LE PLATEAU SANTÉ

LE PLATEAU SANTÉ est situé au 2ème étage du SÉMAPHORE à TONNERRE.

Doté d'un grand parking, facile d'accès, situé dans un bâtiment confortable et moderne, cet espace est aussi un lieu d'échange entre l'ensemble du corps médical : **pédicure-podologue, sage-femme, ostéopathe, infirmières libérales, médecin-acupuncteur, naturopathe, kinésithérapeute, psychologues.**

Pour les **prises de rendez-vous**, consulter la liste des professionnels de santé et des aides à domicile :

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Vivre-habiter/Santé

Le SÉMAPHORE - 2e étage
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE



LE CENTRE HOPITALIER DU TONNERROIS

Il dispose d'une pharmacie, d'une équipe mobile de soins palliatifs, d'un service d'imagerie médicale (radio, scanner etc.), des consultations externes spécialisées, et dispose de :

- Un service d'urgence
- 44 lits de médecine
- 4 lits de soins palliatifs
- 26 lits de soins de suite gériatrique
- 29 lits de soins de suite orthopédique et neurologique
- 10 lits d'hospitalisation de jour SSR et gériatrique
- 4 lits en unité de surveillance continue
- 2 lits d'hébergement temporaire

ACTIVITÉ MÉDICO-SOCIALE :

- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 216 lits et places et 9 places d'Accueil de jour Alzheimer
- Un foyer d'hébergement spécialisé pour personnes handicapées de 57 lits
- Un service de soins infirmiers à domicile de 76 places

Plus d'infos :
www.gh-tunyon.fr

CONTACT :
Tél. : 03 86 54 33 00

PASS SANTÉ JEUNES

Le dispositif « Pass' Santé Jeunes » est un partenariat entre CCLTB, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS).

Le Pass' Santé Jeunes est une démarche qui se fonde sur la mobilisation et l'implication de professionnels de la santé, scolaires, sportifs, des loisirs, des familles, concernés par la vie des jeunes. Ce dispositif s'adresse aux jeunes entre 8 et 18 ans, à leurs parents et à leurs éducateurs. Le Pass' Santé Jeunes permet de contribuer à améliorer la santé des jeunes.



sports et loisirs en sécurité, mal-être, sécurité routière, bien vivre ensemble, amour et sexualité, bruit musique et audition, sécurité sociale, bien manger bien bouger pour 3 tranches d'âge : 8-12 ans, 13-15 ans et 16-18 ans et une page pour les parents.

www.pass-santejeunes-bourgogne.org

PRÉVENTION JEUNESSE

Dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, l'intercommunalité encourage le lien social et l'engagement citoyen auprès des jeunes, et lutte contre la délinquance juvénile (addictions, discrimination, respect, égalité fille-garçon) avec des approches en direction des jeunes, des familles et des professionnels. Des actions de prévention phares sont menées auprès du public scolaire, ALSH, écoles et collèges.

NOTES

SERVICES PUBLICS

FRANCE SERVICES

France Services est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives: retraite, complément santé solidaire, écrivain public, etc.



France Services a pour missions :

- d'informer, orienter, accompagner le public
- de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques, électroniques, et informatiques
- de préparer et d'organiser les rendez-vous (physiques, téléphoniques ou visioconférence) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque réseau, afin de rendre ces rencontres encore plus efficaces et mieux coordonnées avec les interventions des autres administrations ou organismes publics
- d'aider à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et d'accompagner, si nécessaire, le public dans l'usage d'Internet ou de la vidéo-communication.

ACCUEILS

TONNERRE

Le SÉMAPHORE - 1er étage
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE
Horaires d'ouverture :
Sur RDV du lundi au vendredi
Tél. : 03 86 54 87 00
msap@ccltb.fr

TANLAY

1 rue Haute des Fossés
89430 TANLAY
Horaires d'ouverture :
Mardi de 8h30 à 12h20
Tél. : 03 86 54 87 00
msaptanlay@ccltb.fr

LA POSTE & Le Tonnerrois en bourgogne

s'associent !

Retrouvez votre nouvelle
AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE
et ESPACE FRANCE SERVICES*
à ANCY-LE-FRANC 11 Place Clermont-Tonnerre
dès le 29 juin 2023 :

■ LUNDI	Fermé	📦
■ MARDI	8h à 13h	
■ MERCREDI	8h à 12h30	✉️
■ JEUDI	8h à 13h	
■ VENDREDI	14h15 à 18h	
■ SAMEDI	8h à 12h30	📦

Et pour plus de proximité, dès septembre :

ESPACE FRANCE SERVICES*
vous accueille également à **RAVIERES**
12 Place de l'Hôtel de Ville
le mercredi matin de 8h30 à 12h



LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES AU SÉMAPHORE À TONNERRE

CPAM YONNE

Mercredi de 13h30 à 16h00 sans RDV

CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

1 jeudi par mois sur RDV au 03 86 54 87 00 ou 03 86 54 86 00

SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS (EX RSI)

1 mardi par mois sur RDV au 36 98 00 ou 36 48

ESPACE INFO ÉNERGIE

2ème jeudi du mois de 9h30 à 12h00 sur RDV au 03 86 72 16 16

SOLIHA 89

1er jeudi du mois sur RDV de 10h00 à 12h00 03 86 18 91 38

ADIL

4ème vendredi de chaque mois sans RDV de 10h00 à 12h00

CAUE 89

1 jeudi par mois sur RDV de 9h30 à 12h00 au 03 86 72 87 19

INITIATIVE 89

Uniquement sur convocation

MSA BOURGOGNE

Sur RDV au 09 69 36 20 50

MUTUELLE SANTÉ DE L'YONNE KOVERS

1 jeudi par mois sur RDV au 03 86 45 60 50

CONCILIATRICE DE JUSTICE

3ème jeudi du mois 17h30-19h30 sur RDV 07 76 19 28 67

À ANCY-LE-FRANC

UTS TONNERRE

Tous les jeudis matin sur RDV au 03 86 54 85 00

ADIL

1er jeudi du mois, tous les 2 mois
sur RDV de 10h00 à 12h00 au 03 86 72 16 16

NOTES



ENVIRONNEMENT

DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHÈTERIES, TRI SÉLECTIF, REDEVANCE INCITATIVE, DASTRI...

La collecte des emballages et du papier se fera en porte à porte dès 2022 sur tout le territoire.

ACCUEIL

PÔLE ENVIRONNEMENT : Déchets - sacs jaunes - équipements Accueil au Sémaphore, 2 avenue de la Gare à TONNERRE

INFOS : Collecte des déchets, déchèteries, SPANC : Accueil de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi Tél. : 03 73 91 00 11

LES ÉQUIPEMENTS

La CCLTB vous attribue un bac selon la composition de votre foyer, si vous êtes en résidence secondaire, ou si vous êtes un professionnel.

HABITATIONS INDIVIDUELLES

Foyer de 1 et 2 personnes : bac de 120 litres. Foyer de 3 personnes : bac de 180 litres. Foyer de 4 personnes et plus : bac de 240 litres.

PROFESSIONNELS

Au choix selon l'activité (bacs de 120 à 770 litres).

RÉSIDENCES SECONDAIRES

1 bac de 120 litres ou 1 bac de 120 litres + sacs rouges pré-payés (selon le choix de la commune).

HABITATIONS COLLECTIVES OU AVEC IMPOSSIBILITÉ DE STOCKAGE

Des abris-bacs collectifs équipés d'un badge, sont installés pour le dépôt des déchets ménagers.

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Le ramassage des déchets ménagers résiduels s'effectue tous les 15 jours. Un calendrier indiquant les jours de passage du camion est téléchargeable sur notre site internet ou disponible à la mairie de votre commune.



ATTENTION !

Toujours sortir votre bac la veille au soir et seulement quand il est plein.



3 déchèteries et un centre de stockage des déchets inertes sont présents sur le territoire.

DÉCHÈTERIES

Pour accéder aux déchèteries, vous devez impérativement présenter votre carte magnétique ou votre badge qui donne accès aux abris-bacs.

- TONNERRE : ZI de Vauplaine
- ANCY-LE-FRANC : Cusy Gare
- RUGNY : route de Villon

Infos et horaires : <http://www.letonnerroisenbourgogne.fr> RUBRIQUE : Gestion des déchets



QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

Trier ses déchets permet de les valoriser et de leur donner une nouvelle vie, en préservant l'environnement, les ressources naturelles, et en économisant l'énergie. C'est aussi un moyen de réduire le volume dans sa poubelle.



EMBALLAGES

Les emballages sont collectés : en porte à porte avec les sacs jaunes sur la commune de Tonnerre (le jeudi) et en Point d'Apport Volontaire sur les autres communes.

VERRE - PAPIER

Le verre et le papier sont collectés en point d'apport volontaire.

TEXTILES ET CHAUSSURES

Tous les Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

DASTRI

Élimination d'objets coupants et tranchants. Plus d'infos : www.letonnerroisenbourgogne.fr RUBRIQUE : Gestion des déchets

LA REDEVANCE

INCITATIVE (RI) est le mode de financement de la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire. Elle remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM - basée sur le foncier), depuis 2015. Le tarif forfaitaire de la RI est basé sur le nombre de personne qui vivent dans un même foyer. La RI finance les déchèteries et les installation de stockage de déchets inertes, la collecte des déchets ménagers résiduels, les PAV et le tri des recyclables, les investissements matériels. Chaque foyer est équipé d'un bac de Déchets Ménagers Résiduels (non recyclables), muni d'une puce électronique. Je règle mes factures en ligne sur TIPI, en toute sécurité : Paiement en ligne www.letonnerroisenbourgogne.fr

NOTES

ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Lorsqu'une habitation n'est pas reliée au réseau d'égouts collectifs de la commune, elle doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques, disposé sur la parcelle : c'est l'assainissement non collectif.



EAUX USÉES : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



LE DISPOSITIF



LES CONTRÔLES

POURQUOI CES MISES AUX NORMES ?

Il existe deux types d'eaux usées domestiques pour une habitation : Les eaux ménagères (grises) : lavabos, cuisine, lave linge, douche, etc. Les eaux vannes : eaux des toilettes.

Ces eaux usées sont polluées et peuvent engendrer des nuisances environnementales et des risques sanitaires. Le système d'assainissement non collectif élimine ces risques et permet de sauvegarder la qualité du milieu naturel.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées (égouts) doivent les traiter sur place avant de les infiltrer ou éventuellement de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement non collectif est reconnu comme un système à part entière de traitement de la pollution domestique.



Obligatoire et indispensable, cet équipement qui fait partie intégrante du patrimoine immobilier, concourt à préserver durablement : la qualité de la ressource en eau (une eau insuffisamment traitée dégrade la qualité des milieux, remet en cause la stabilité des écosystèmes et peut s'infiltrer dans les nappes phréatiques), la salubrité publique et la santé des populations. Bien conçue, adaptée aux caractéristiques du terrain et de l'habitation, entretenue régulièrement, l'installation assure une bonne épuration des eaux usées domestiques.

Le service SPANC (indépendant de la CCLTB) a pour mission la réalisation des contrôles de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif neuves ou à réhabiliter (contrôles de conception et de réalisation) et existantes (contrôle diagnostic initial et contrôle de bon fonctionnement) sur le territoire des 52 Communes.

SPANC

Le SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS est à votre disposition pour vous accompagner dans la construction, la mise en conformité et l'entretien de vos installations d'évacuation des eaux usées.

Contact : Tél. : 03 73 91 00 14 patricia.mordal@eauxtonnerrois.fr



QUE DIT LA LOI ?

LES CONTRÔLES OBLIGATOIRES

INSTALLATIONS EXISTANTES

• Contrôle diagnostic • Contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement • Contrôle vente

Plus d'infos : www.letonnerroisenbourgogne.fr RUBRIQUE : Environnement

INSTALLATIONS NEUVES OU À RÉHABILITER

• Contrôle de conception • Contrôle de réalisation

Depuis la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les communes (ou communauté de communes) ont l'obligation de contrôler les installations d'assainissement non collectif pour garantir leur qualité et vérifier qu'elles sont conformes aux règles de salubrité publique et de protection de l'environnement. Ainsi, l'article 1er de la Loi sur l'Eau dispose que «L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général». Cette obligation de contrôle a été renforcée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

L'EAU



Syndicat des Eaux du Tonnerrois Eau Potable et Assainissement

SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS

17/19 Avenue Aristide BRIAND 89700 TONNERRE Tél. : 03 73 91 00 14

La CCLTB contribue à la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et de l'eau potable qui est gérée par le Syndicat des Eaux du Tonnerrois. Plus d'infos : www.letonnerroisenbourgogne.fr RUBRIQUE : Environnement Le SET assure la gestion de l'eau de la majorité des communes. (Plus de renseignements dans la mairie de votre commune).

NOTES

"Nous avons l'environnement de travail qu'il vous faut !"



La **CCLTB** et le **Centre de Développement Économique du TONNERROIS** (CDET) vous accompagnent dans la création, reprise, transmission ou développement de votre entreprise.

PEPS'IN - location de bureaux :

Tél. 03 86 55 39 00

CDET : PEPs'IN espace de coworking :

Tél. 03 86 55 39 00

cdtcontact@cdtonnerrois.fr

www.cdtonnerrois.fr

UN TERRITOIRE À INVESTIR !

UN GUICHET UNIQUE

Pépinière d'entreprises, bureaux partagés, espace de coworking à TONNERRE pour jeunes créateurs, télétravailleurs, TPE, start-up à des tarifs ultra compétitifs sur la ligne de train Paris Dijon Lyon. Accompagnements et animations sont proposés.

PÉPINIÈRE & ESPACE DE COWORKING LABELISÉS :

Dans un bâtiment moderne, confortable, lumineux et climatisé, possibilité de location d'espaces de travail flexibles & clé-en-main. Bureaux privés ou partagés, coworking, salles de réunions, domiciliation permettent aux startup, auto-entrepreneurs, télétravailleurs, TPE, PME de débiter une activité ou s'installer de manière pérenne à des tarifs préférentiels. Avec la fibre (200 Mb), la possibilité de location de PC, cette pépinière d'entreprises est aussi la solution idéale pour le travailleur nomade. Services courrier et reprographie, prêt de trotinettes électriques, espace détente, parking gratuit 250 places, organisation d'événements : cet espace a tout pour séduire l'entrepreneur ou le télétravailleur d'aujourd'hui.

CHAMBRES ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Le CDET est une antenne de la CCI et de la CMA installé au coeur de la pépinière d'entreprises PEPs'IN, à 2 pas de la gare. Vous y serez accueilli pour obtenir les réponses à toutes vos questions afin de vous accompagner au mieux pour la réalisation de votre projet économique.

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne dispose de plusieurs zones d'activités sur son territoire. Ces zones peuvent accueillir votre entreprise et nous pouvons vous soutenir au titre de l'immobilier d'entreprise.

GARE SNCF

Nos espaces sont à côté de la gare, sur la ligne ferroviaire PARIS/Dijon/Lyon. La gare TGV de MONTBARD est à 45 mn en voiture, 20 mn en train.

LE +

IMMOBILIER

- Travailler à la campagne à 2 heures de PARIS, investir dans l'immobilier, ou louer à des tarifs imbattables ?
- Un luxe auquel vous pouvez accéder tout en gardant votre activité dans la Capitale !
- Et si on inversait la tendance, en s'offrant une vie au grand air tout en sortant le week-end en ville ?

NOTES

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

UN ATOUT FORT POUR LE TONNERROIS: LE HAUT-DÉBIT

La CC le Tonnerrois en Bourgogne s'est engagée à développer le réseau hertzien afin d'assurer la distribution d'internet à un maximum de foyers. La collectivité aide également à l'installation et au développement des entreprises. L'activité commerciale est allouée aux communes.

HAUT DÉBIT HERTZIEN ET TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Tonnerrois est un territoire parsemé, vallonné et boisé, qui a imposé une réflexion adaptée au paysage, et c'est la solution hertzienne, parfois adossée à la fibre, qui a été retenue, car la plus adaptée à cette configuration. Certaines communes situées dans des « cuvettes » ont nécessité un véritable tour de main pour être desservies. Les installations émetteurs (pylônes) et récepteurs (le plus souvent clocher d'église, château d'eau) doivent être pensées et adaptées au cas par cas. Le récepteur doit avoir vue sur l'émetteur, les ondes hertziennes ne traversant aucun obstacle.

TÉLÉTRAVAIL

Cette inclusion numérique est une opportunité pour les habitants des grandes villes qui cherchent à se délocaliser. Internet est un élément structurant pour le développement économique et touristique du territoire : installations d'entreprises, de startup, travail à distance, tourisme. Cette modernisation peut intéresser les populations des grandes villes qui cherchent à se délocaliser. De plus, l'immobilier accessible à tarifs attractifs est idéal pour s'installer sur le territoire. www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Entreprendre-s'implanter.

DES AIDES POUR LES ENTREPRISES

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise ? Vous recherchez un local, un terrain à construire ? Dans le cadre de sa compétence en matière d'aides à l'immobilier économique, la collectivité peut apporter une aide financière aux projets immobiliers des porteurs de projets (construction, acquisition, extension de bâtiments).

L'attribution d'une aide de la communauté de communes permet au porteur de projet de solliciter une subvention pour le même projet auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté. Les dossiers sont à déposer à la communauté de communes, au SEMAPHORE à TONNERRE.

Depuis 2014, nous avons fait le choix d'investir dans des infrastructures afin d'amener internet dans tous les foyers

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

28 pylônes permettent un accès à la téléphonie mobile et à internet dans le Tonnerrois.

CONTACT :

Tél. : 03 86 54 86 11

economie@ccltb.fr



ABONNEMENT INTERNET

Pour profiter des installations de l'internet hertzien à un tarif préférentiel, avec notre partenaire :

- La gamme de tarifs débute à partir de : Internet illimité 20/04 Mbs à 16,59 € HT
- Téléphonie illimitée fixe + mobile à 5,83 € HT

Vous pouvez trouver toutes les infos auprès de WEACCESS : Tél. : 09 70 26 14 00 (appel gratuit depuis un fixe ou un mobile).

LE +

LA FIBRE POUR TOUS D'ICI 2023

- Le CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE promet l'accès à la FttH pour tout l'YONNE d'ici 2023.
- Le TONNERROIS fait partie de la première tranche de travaux qui ont débuté en 2021.

NOTES

TOURISME

CULTURE, LOISIRS, BALADES

En quête de sens ? entre vignes et canal, découvrez notre patrimoine culturel et naturel ! 4 châteaux très particuliers, un ensemble hospitalier abritant une vaste salle des malades du 13e siècle, des lavoirs, des églises qui ponctuent chaque village, des forêts, des points d'eau, une tradition musicale et des concerts prestigieux, des expos, des escape games, des animations ponctuelles... Soyez Bourguignon pour quelques jours ... ou pour toujours !

Le Tonnerrois est festif. Ici, on aime les gens, partager une table, un bon verre, accueillir, faire découvrir notre hstoire et nos traditions. Revenez à l'essentiel avec nos grands espaces, nos forêts, nos points d'eau, et surtout prenez le temps de vivre. Vous êtes sportifs ? Des randonnées à

pieds, à vélo s'offrent à vous. Plutôt culture ? Vous êtes au bon endroit ! Ancien carrefour commercial, notre territoire est historiquement riche et particulièrement avant-gardiste. Venez ! Vous serez renseignés avec le sourire dans notre Office de tourisme Tonnerre-Chablis !



OFFICES DE TOURISME

Office de Tourisme **CHABLIS, CURE, YONNE ET TONNERROIS**

www.escale-en-tonnerrois.fr
www.escale-chablis.fr

12 rue du général CAMPENON
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 14 48
contact@escale-en-tonnerrois.fr



11 place CLERMONT TONNERRE
89160 ANCY-LE-FRANC
Tél. : 03 86 75 03 15
ancy@escale-en-tonnerrois.fr

LE +

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Des aides pour l'installation d'hébergements touristiques :
- Vous avez un projet de création d'hébergements touristiques sur le territoire ? La Région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un large éventail d'aides financières à destination des propriétaires et porteurs de projets d'hébergements touristiques afin de développer et renforcer l'offre régionale.
- L'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et l'Office de Tourisme Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois vous orientent pour le montage de vos dossiers !

LES MARCHÉS

- ANCY-LE-FRANC**
Le jeudi matin
Place Clermont-Tonnerre.
- FLOGNY-LA-CHAPELLE**
Le mardi matin
Place du Commerce.
- TONNERRE**
Le mercredi matin
Place de la Gare
Le samedi matin
Marché Couvert.
- RAVIÈRES**
Le mardi matin
Place de la Mairie.



NOTES

URBANISME & APPLICATION DU DROIT DES SOLS

PLUI, ADS, FONDS FAÇADES

Tout projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...).

Le Tonnerrois en Bourgogne instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, pour les communes suivantes :

TONNERROIS

- Aisy-sur-Armançon, Epineuil, Flogny-la-Chapelle, Lézinnes, Perrigny-sur-Armançon, Ravières, Tanlay et Villon.

CHABLISIEN

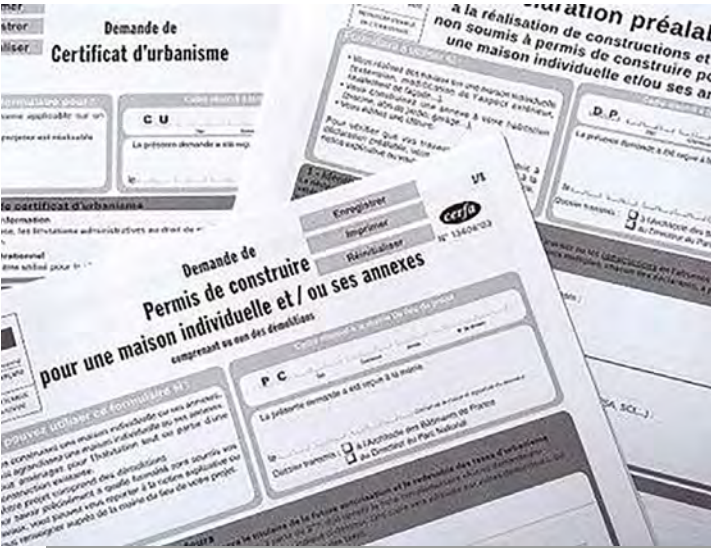
- Beine, Fontenay-Près-Chablis, Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny, Saint-Cyr-les-Colons et Varennes.

consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme sur votre commune.

Les règles d'urbanisme :

- s'imposent à tous, même lorsque aucune autorisation n'est requise et leur non-respect est pénalement sanctionné,
- ne règlent pas les problèmes de droit privé (vue, ensoleillement, servitudes de passage...) : les autorisations sont toujours délivrées «sous réserve du droit des tiers»,
- sont indépendantes des règles de construction (sauf en matière de sécurité incendie et d'accessibilité, comme pour les établissements recevant du public).

www.letonnerroisenbourgogne.fr



Tél. : 03 86 54 47 86
urbanisme@ccltb.fr

NOTES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne a pour objectif d'imaginer, de penser et de planifier l'aménagement du territoire, tel est l'enjeu de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette procédure requiert plusieurs étapes de travail qui s'échelonneront d'ici 2023 : diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, zonage et règlement écrit.

L'objectif du document d'urbanisme est de façonner le cadre de vie des générations futures au travers de dynamiques transversales : habitat, activités économiques, mobilités, ... Le projet d'élaboration du PLUi vise à porter une ambition intercommunale tout en s'appuyant sur les spécificités locales.



INFRASTRUCTURES (Indépendantes de la CCLTB)

MÉDIATHÈQUE E. COEURDEROY - Ville de TONNERRE



Livres, BD, romans adultes, ados et jeunesse. Albums, livres CD, CD, magazines, wifi gratuit, animations. Fonds local et patrimonial.

LE SEMAPHORE
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 03 82
Email : [http://bib-tonnerre.dnsalias.net/](mailto:0890980g@ac-dijon.fr)

CINÉMA-THÉÂTRE - Ville de TONNERRE

Cinéma ouvert tous les jours sauf le jeudi - toute l'année. Classé Art & Essai labels Jeune Public et Patrimoine et Répertoire. Petite salle de 139 places équipée en numérique 2K et 3D active. Prêt des lunettes pour les films 3D. Tarif réduit pour tous le mercredi. L'INCONTOURNABLE (films cultes ou de patrimoine) le dernier lundi de chaque mois. Place de l'hôtel de Ville 89700 TONNERRE - Téléphone : 03 86 55 23 13.



PISCINE, COURTS DE TENNIS ET GYMNASSE - Ville de TONNERRE



La piscine municipale propose des activités de détente ou sportives pour tous : des leçons individuelles effectuées par des éducateurs, à l'aquagym en passant par l'éveil aquatique. Téléphone : 03 86 55 13 26.

La ville de TONNERRE dispose de quatre courts de tennis extérieur gérés par le service des sports. Téléphone : 03 86 55 13 26 Rue Abel Minard 89700 Tonnerre

GARES TER SNCF



TONNERRE

Horaires d'ouverture
GARE : tous les jours : de 4h30 à 22h00
GUICHET : du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h30
Samedi, dimanche, jours fériés : fermé
Renseignements sur le site **MOBIGO** ou au 03.80.11.29.29.

NUITS/RAVIÈRES

Horaires d'ouverture
GARE : du lundi au dimanche : de 6h00 à 22h00
Cette gare ne dispose pas de guichet ouvert à la clientèle.
Achats de billets sur :
• Appli / **SNCF**
• Site **MOBIGO** au 03.80.11.29.29.
• Site www.ter.sncf.com

COLLÈGE ABEL MINARD

TONNERRE

Rue du professeur Abel Minard
B.P. 100 - 89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 10 67
Email : 0890980g@ac-dijon.fr

Collège accueillant environ 550 élèves.
Des disciplines : technologie, arts plastiques, éducation musicale, aide informatique personnalisée.
Des projets : mini-entreprises, Résidence BARBES 35, Ambition pro, AP informatique.
www.collegeabelminard.fr

COLLÈGE LA CHENEVIÈRE DES ARBRES

ANCY-LE-FRANC

10 Rue du Collège
89160 ANCY-LE-FRANC
Téléphone : 03 86 75 19 90
Email : ce.0890979f@ac-dijon.fr

Collège de 200 élèves, labellisé «éco-collège» mais aussi «Établissement en démarche de développement durable» de niveau 2, avec une section sportive badminton, une bilangue de continuité anglais/allemand en 6ème, une option latin, une classe «Cadets de la sécurité civile» et de nombreuses activités artistiques et culturelles
clg-lachenevieredesarbres-ancy-le-franc.eclat-bfc.fr

LYCÉE CHEVALIER D'ÉON

TONNERRE

2 place Edmond Jacob
89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 08 01
Email : 0890032B@ac-dijon.fr

Formations **BAC**
BAC PRO Logistique et Transport, Général et technologique, Accompagnement, soins et services à la personne, accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure.
BTS Assistance Technique d'Ingénieur.
<https://lyc-chevalierdeon-tonnerre.eclat-bfc.fr/>

CRÉASUP DIGITAL

Jeux Vidéo, Réalité virtuelle, Internet des objets, Impression 3D...



Cet institut **BAC+5 forme aux métiers du design digital**, de tous les métiers de la création numérique, tous les métiers créatifs du jeu vidéo et aux métiers de l'industrie.

- Classe Préparatoire DÉCOUVERTE sur 1 an (ouverte aux bacheliers ou équivalent)
 - Cycle INITIATION sur 2 ans (ouvert aux BAC+2)
 - Cycle PERFECTIONNEMENT : spécialisation Interaction Designer ou 3D Real Time Artist sur 2 années supplémentaires.
- L'avantage d'être implantée dans une ville rurale permet à CREASUP DIGITAL de proposer des tarifs très compétitifs.
creasupdigital.com



NUMÉROS UTILES MÉMO

CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

ACCUEIL03 86 54 86 11

PETITE ENFANCE

Crèche Îlot Bambins 03 86 55 10 52
Relais d'Assistants Maternels03 86 55 10 52

ACCUEILS DE LOISIRS

Tonnerre Planet'Jeunes (Secteur Jeunes) 06 48 86 92 41
Tonnerre enfance 03 86 55 04 07
Commissey - Tanlay - Cruzy03 86 75 86 91
Epineuil 03 86 54 81 92
Flogny La Chapelle 07 85 68 92 16
Ancy-le-Franc - Lézinnes
Nuits - Ravières 06 20 22 18 99

ENFANCE-JEUNESSE

Ecole Multisports.....03 86 54 86 11
PÔLE ENVIRONNEMENT - déchets - sacs jaunes : Accueil au Sémaphore à Tonnerre
de 8h30 à 12h30
..... 03 73 91 00 10

FRANCE SERVICES

Tonnerre 03 86 54 87 00
Ancy-le-Franc 03 86 75 01 33
Tanlay 03 86 54 87 00

TRANSPORTS PARTAGÉS

Renseignements les matins de 8h à 11h30 (sauf jeudi)
..... 03 86 54 86 60

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

..... 03.86.54.45.26

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Création d'entreprise (CDET)03 86 55 39 00
Espace de coworking 03 86 55 39 00
Location de bureaux..... 03 86 55 39 00

OFFICES DE TOURISME

Tonnerre..... 03 86 55 14 48
Ancy-le-Franc (antenne saisonnière)..... 03 86 75 03 15

URGENCES

 **GENDARMERIE : 17**

 **POMPIERS : 18 ou 112**

 **SAMU : 15**

 **HÉBERGEMENT D'URGENCE : 115**

PRATIQUE

 **PHARMACIE DE GARDE :**
32 37 (0,34 € la minute depuis un poste fixe)

 **CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS :**
03.86.54.33.00

TRANSPORTS

SNCF MOBIGO :03 80 11 29 29
TAXI :03 86 55 26 36
.....03 86 54 47 31
SCOLAIRE :03 80 55 40 50

SOLIDARITE

PREVENTION ENFANCE-JEUNESSE

Harcèlement scolaire30 20
Enfance en danger.....119
FORMATION - EMPLOI

Mission Locale03 86 55 17 33
Pôle Emploi09 72 72 39 49
ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE
Unité Territoriale de Solidarité....03 86 54 85 00
PERSONNES ÂGÉES

EPAHD Ancy-le-Franc 03 86 75 10 89
EPAHD Tanlay..... 03 86 75 72 08
EPAHD Tonnerre03 86 54 33 00
EPAHD Ravières03 86 55 73 56

NOTES

- Les contenus de ce livret ne sont pas exhaustifs et sont destinés à évoluer.
- Certaines informations sont liées à nos partenaires et sont insérées à titre d'informations pour répondre à un service global.
- Vous pouvez vous rapprocher de la mairie de votre commune pour avoir des informations plus complètes.

Crédits photos : CCLTB, C. Crauland, LCDD, Ville de Tonnerre, Créasup Digital, Pexels



© LCDD

ANCY-LE-FRANC



© Christophe Crauland

MAULNES



© Christophe Crauland

NUITS SUR ARMANÇON



© Christophe Crauland

TANLAY